nuer, faut-il vous rappeler encore tous les gestes inutiles et mal coordonnés que vous avez faits à votre bureau, à votre établi, à votre magasin et vous faire apprécier tout le temps que vous avez perdu sans profit, l'énergie que vous avez gâchée en vain?

Non, n'est-ce pas, car les exemples qui précèdent vous ont pleinement convaincus... Evidemment, direz-vous, le système est excellent; ce qui n'empêchera point, d'ailleurs, que vous ne vous déciderez jamais à adopter le petit système si pratique, si rationnel dont nous venons de vous dire les avantages. Car s'il est une chose plus difficile que de perdre une mauvaise habitude, c'est, assurément, d'en prendre une bonne...

—o—

Un naturaliste nous apprend que le mimétisme existe chez certains animaux.

On désigne ainsi le pouvoir singulier qu'ils ont de changer de couleur et de forme.

Parmi les plus habiles à se déguiser de la sorte, il faut citer le kallima de l'Inde, gros papillon diurne que ses grandes ailes tachées de clair signalent tout spécialement à la rapacité des oiseaux... et des hommes.

Menacé d'une approche insidieuse, extrêmement subtil, le kallima se pose en haut d'une branche sèche, ramène ses membres de manière à se confondre avec la végétation, suivant le dessin de la branche, et reste là silencieux, immobile, aux écoutes...

Puis, le péril passé, voulant changer d'air, il se laisse tomber exactement comme une feuille morte et s'abandonne au vent qui le transporte ailleurs.

LE SECRET PROFESSIONNEL DES MEDECINS

Un éminent docteur a demandé que les cas de tuberculose soient officiellement signalés, afin d'arrêter la propagation contagieuse de la terrible maladie.

Ceci se rattache à la question du "secret professionnel".

Et, parfois, il se passe de véritables drames dans l'âme du médecin. En observant à la lettre la loi du secret professionnel, il a conscience de nuire à ceux-là mêmes qui s'indigneraient si leurs tares physiques étaient révélées.

On a vu des médecins ne pouvoir dire que telle jeune fille, fiancée, était absolument impropre à l'état de mariage... Dire la vérité, c'était violer le secret professionnel; ne pas la dire, c'était vouer la malheureuse à une vie misérable.

Parfois, c'est une maladie infectieuse que le médecin doit cacher sans pouvoir prévenir la contagion possible que par une simple recommandation de prudence, d'honnêteté, au malade.

En revanche, il est heureux, bien souvent, que le médecin soit tenu au-secret professionnel. Combien de vertus, de "respectabilités", de dignités dépendent de la discrétion des médecins! Tel praticien qui va dans le monde, assiste à une réception, voit toutes ces jolies femmes, tous ces élégants, peut se dire:

—Je connais leurs vices, leurs tares! Je sais quelles lèpres couvrent ces masques aimables et souriants. Un mot de moi, et le charme serait envolé.

Ce mot, le médecin ne le dit pas: il ne peut pas le dire.

Faut-il le libérer de cette obligation?

Grave problème...